

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 14 DÉCEMBRE 2023

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Président par le Conseil Communautaire du 07.07.2020, visée en Préfecture le 30.07.2020 ;
- Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique stipulant que l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT,
- Considérant le besoin de la Communauté d'Agglomération de disposer de composteurs bois pour la création de 20 aires de compostage partagé sur son territoire,
- Considérant que Brigades Nature, Groupe SOS, Transition écologique, 11 Chemin des Etangs, 69 570 Dardilly propose des composteurs bois dont les caractéristiques techniques répondent aux besoins de la collectivité,
- Considérant que la proposition financière de Brigades Nature est devisée à un montant global qui est inférieure au seuil des 40 000 € HT.

DÉCIDONS

Article 1 :

Il est conclu, sans publicité ni mise en concurrence préalables, une commande globale de 40 composteurs de 1000 L et de 20 composteurs de 400 L nécessaires au projet de création des 20 aires de compostage partagé pour un montant global de 22 460 € TTC.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général de la Communauté d'Agglomération 2023, chapitre 21.

Article 2 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Madame la Directrice du Nettoyement et de la Gestion des Déchets sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 14 décembre 2023

Le Président



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le :

Publié ou notifié le :

20 DEC 2023

20 DEC. 2023

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_12_96
Objet :	ACQUISITION COMPOSTEURS COLLECTIFS EN BOIS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-20 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20231220-D2023_12_96-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20231220-D2023_12_96-AI-1-1_0.xml	text/xml	866 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_3534.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20231220-D2023_12_96-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 décembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	20 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquiescement reçu	20 décembre 2023 à 14h40min14s	Reçu par le MI le 2023-12-20

